



# TÉLÉPILOTE DRONE OPÉRATEUR DE PRISE DE VUE PERFECTIONNEMENT



Tarif : 1 548 € TTC

## OBJECTIFS

- Acquérir et maîtriser les connaissances théoriques, réglementaires et pratiques afin de réaliser des prestations de prises de vues à l'aide de drone civil.
- Obtenir l'attestation de formation pratique.
- Obtenir la certification RS 5029 « Piloter un drone dans le secteur du média et de la communication » enregistrement du 10/10/2019 organisme certificateur Télépilote SAS.

## A l'issue de la formation le stagiaire saura :

- Gérer les autorisations de vol, les demandes de dérogation, les demandes de protocole avec les différentes autorités.
- Utiliser la plateforme Alpha Tango pour déclarer son activité, enregistrer ses drones, notifier ses vols aux autorités, réaliser son bilan annuel d'activité. Rédiger le Manex.
- Utiliser les différentes plateformes d'aide à la préparation des vols.
- Planifier une prestation en intégrant l'ensemble des contraintes réglementaires.
- Maîtriser le vol en vue et le vol hors vue en situation normale et en situations dégradées.
- Maîtriser les trajectoires du drone pour la réalisation de plans simples et de plans complexes.
- Réaliser des plans de vols automatiques.
- Réaliser des prises de vues photos et vidéos de qualité professionnelle.



## PUBLIC

- Toute personne dont la fonction ou le métier est concerné par l'utilisation de drones télépilotes pour la réalisation de prises de vues aériennes : professionnels de l'audiovisuel, des médias, de la communication. Personnel du secteur du bâtiment, de la construction, de l'inspection technique et de la surveillance.
- Toute personne en reconversion professionnelle souhaitant acquérir une nouvelle compétence.

**Pré-requis :** Une première expérience du pilotage et de la prise de vue aérienne.

Pour les personnes souhaitant mobiliser leur financement CPF être titulaire du brevet d'aptitude théorique télépilote.



## DURÉE

18 heures réparties sur 3 jours en présentiel  
Horaires : 9h00-12h00 / 13h00-16h00



**DÉLAI D'ACCÈS :** 3 à 4 semaines

**MODALITÉS :** Inscription après entretien de positionnement



## LIEU

Aéroport Grand Calais  
Av Henry Sainsard 62730 Marck



Accessibilité personnes en situation de handicap: prendre contact avec le référent handicap.



## MOYENS

- Salle de formation
- Vaste zone de vol sécurisée
- Drones quadricoptères d'entraînement
- Drones professionnels homologués

## ENCADREMENT

- Télépilote drone professionnel en activité
- Titulaire l'attestation d'aptitude aux fonctions de télépilote
- Titulaire du brevet théorique d'ULM

## SUIVI ET ÉVALUATION

- Résolution de cas pratiques
- Mises en situations professionnelles
- Questions orales et écrites
- QCM
- Réalisation d'une prestation type



## Modalité de la certification

Obtention de la certification RS 5029 « piloter un drone dans le secteur du média et de la communication » après réussite à l'évaluation finale devant un jury.

A la suite de la formation le stagiaire peut poursuivre son apprentissage dans d'autres domaines d'applications : Thermographie par drone, relevés topographiques et photogrammétrie...

## PROGRAMME

### JOUR 1

La réglementation en vigueur  
Catégorie ouverte et catégorie spécifique  
Les espaces aériens  
Déclarations de vol et protocoles  
L'information aéronautique  
Le drone et sa station de commande  
Paramétrages drone et capteurs  
Paramétrages photo et vidéo  
Prise en main et premiers vols

### JOUR 2

Préparation des prestations  
Les plateformes d'aide à la planification  
Mises en situations professionnelles  
Paramétrage du drone  
Vols en vue trajectoires simples  
Vols en vue trajectoires complexes  
Réalisation de prises de vues  
Vols hors vue préparation et suivi

### JOUR 3

La rédaction du Manex  
Préparation des prestations  
Cas pratiques  
Paramétrages du capteur photo et vidéos  
Réalisations de prises de vues  
Vols en vue et hors vue en modes dégradés  
Gestion des pannes et incidents